

<b>CODE</b>	<b>UCW0L117 - Licence</b>	<b>2017-2018</b>
<b>TITRE</b>	<b>FORMATION MUSICALE ET ARTISTIQUE</b>	

**UFR ou service de rattachement :** DLST

**Responsable de l'option :** Yves Markowicz

**Coordonnées :** [yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr)

**Enseignant (si différent du responsable) :**

**Coordonnées :**

**Secrétariat pédagogique (éventuellement) :**

<b>Nombre d'heures/semestre : pas d'enseignement présentiel</b>	
<b>Capacité maximale par groupe : pas de limitation</b>	<b>Nombre de groupe :</b>
<b>Lieu (bâtiment / site souhaité) :</b>	<b>Salle (capacité ou nb de places min.) :</b>
<b>Créneaux horaires :</b> Travail personnel	
<b>UE ouverte aux : Licences 1, 2 et 3 – semestre 1 et 2</b>	

**Programme résumé**

**IMPORTANT :** dès que vous avez exprimé votre choix pour cette UE, un CV retraçant votre parcours musical ou artistique et votre investissement actuel est à envoyer au responsable de l'ETC par courrier électronique.

Votre inscription est définitive après accord du responsable au regard de la qualité de votre CV

**Pré-requis ou remarques à l'attention des étudiants**

Etre inscrit dans une structure reconnue (conservatoire ou école de musique, école d'arts, orchestre, compagnie théâtrale, ...).

Pour les étudiants qui s'inscrivent pour la 1<sup>ère</sup> fois, un CV précisant l'engagement artistique ou musical est à fournir.

Pour les étudiants qui ont déjà validé cette UE, une nouvelle inscription dans l'UE est conditionnée à une évolution dans le cursus de formation musicale ou artistique ou dans la réalisation d'un projet musical ou artistique. De plus, dans votre CV vous devez retracer en 1<sup>ère</sup> partie ce qui vous a permis de valider votre option lorsque vous étiez en 1<sup>ère</sup> année (pour les L2) ou en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années (pour les L3). La seconde partie de votre CV doit faire apparaître l'évolution de votre parcours musical ou artistique, et votre investissement actuel, qui permettra de justifier une nouvelle inscription à cette option.

En vue de son évaluation, l'étudiant doit être en mesure de fournir un relevé de note ou une fiche d'évaluation de la structure dans laquelle il fait sa formation.

**Compétences à acquérir**

Permettre à un étudiant de valider sa pratique musicale ou artistique

**Nature de l'UE**

Travail personnel

Activité	Heures
Travail personnel estimé	60 h
<b>TOTAL</b>	<b>60 h</b>

**Modalités du contrôle des connaissances : notation sur 20 (coefficient 1 : à définir)**

Nature	Première session	Deuxième session
<i>Evaluation de la structure d'accueil (20% de la note finale)</i>	X	La note de session 1 est reportée en session 2.
<i>Rapport écrit (30% de la note finale)</i>	X	
<i>Epreuve orale (50% de la note finale)</i>	X	

**Consignes pour la rédaction des dossiers dans l'ETC Formation Musicale et Artistique :**

**Rédaction d'un dossier** de 4 à 5 pages (police 12, interligne 1,5)

- une partie présentant votre vécu et votre expérience actuelle ;
- une partie traitant les apports de cette expérience (en formation musicale ou artistique) au niveau des savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- une partie traitant la façon dont vous pouvez valoriser cette expérience dans le cadre d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un entretien.

Pour ceux et celles qui utilisent le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC), outil numérique présenté en 1<sup>ère</sup> année dans le cadre de certains enseignements en lien avec l'orientation ou la professionnalisation, mettre en annexe de votre dossier une fiche PEC liée à votre expérience associative ou votre formation musicale ou artistique.

Vous recevrez un message vous informant de la date de retour des dossiers ainsi que la date de votre oral.

### **Oral**

Présentation de 5 à 10 minutes, avec un support visuel (au plus 5 diapositives), mettant en évidence votre parcours artistique ou musical, en insistant sur les compétences que vous pourriez valoriser dans le cadre d'un entretien, puis réponses à des questions pendant 15 à 20 minutes.

**Pour tout renseignement sur le dossier ou l'oral, prendre contact avec Yves Markowicz :**

[yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:yves.markowicz@univ-grenoble-alpes.fr)